Master Histoire, civilisations, patrimoine – Parcours : Patrimoine Scientifique technique naturel et architectural (PSTN-A) – (M2)

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Le parcours de M2 «Patrimoine Scientifique Technique Naturel et Architectural » est conçu et co-accrédité avec l'Ecole nationale supérieure d'Architecture Paris Val de Seine (ENSAPVS). Il prépare aux métiers du patrimoine et plus spécifiquement au concours de l'Institut National du Patrimoine (INP) permettant d'accéder à la fonction de conservateur, et aux concours d'attaché de conservation et d'assistant de conservation dans la spécialité suivante : Patrimoine Scientifique, Technique et Naturel (PSTN).

Ce parcours est unique parmi les universités franciliennes : il est le seul à offrir l'ensemble de la formation requise en Patrimoine scientifique, technique et naturel. Les enseignements de Patrimoine scientifique et de Patrimoine technique couvrent les programmes de l'Antiquité à nos jours. C'est aussi la seule formation universitaire à préparer aux concours d'attaché de conservation et d'assistant de conservation.

Ouvert en apprentissage et à la professionnalisation, il offre aux étudiant.e.s une expérience professionnelle d'un an à la sortie de leur année d'études.

La formation se déroule dans le cadre agréable du campus des Grands Moulins et de l'ENSAPVS (Paris 13e), favorisé par la proximité de grandes bibliothèques : Bibliothèque universitaire des Grands Moulins de Université de Paris, Bibliothèque de l'ENSAPVS, Bibliothèque nationale de France (BnF).

Les sites des Grands Moulins et de l'ENSAPVS sont installés dans d'anciens bâtiments industriels réhabilités devenus des références dans le patrimoine national

OBJECTIFS

La formation est conçue en lien étroit avec le réseau professionnel du master. Elle prépare aux concours de conservateur du patrimoine, d'attaché de conservation et d'assistant de conservation. Elle permet aussi de se former aux candidatures d'ingénieur d'études et d'ingénieur de recherche en musée. Elle répond également aux préoccupations des employeurs (collectivités, bureaux d'études, associations…) souhaitant une intervention professionnelle de personnes maîtrisant non seulement la mise en œuvre concrète des projets mais également la construction collective de décisions d'aménagement et de développement dans une logique d'ingénierie de projet en PSTN.

COMPÉTENCES VISÉES

Compétences disciplinaires

- Maîtriser les outils de l'historien.ne (répertoires bibliographiques, logiciels de traitement de l'information...).

- Savoir critiquer un document et le mettre en relation avec des savoirs interdisciplinaires.

- Savoir constituer un corpus documentaire, constituer une bibliographie, un plan.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 02 octobre 2024

- Connaître les enjeux contemporains des politiques culturelles.

- Appréhender les enjeux sociétaux du PSTN à l'échelle locale (aménagement du territoire), national, international (classement UNESCO, politiques de restitution).

- Connaître de manière approfondie les métiers du patrimoine et le fonctionnement des musées.

- Renforcer des compétences spécifiques (histoire des sciences, culture technique, patrimonialisation de la nature, droit du patrimoine et de la conservation, heritage studies).

- Renforcer les compétences rédactionnelles, les techniques argumentaires, les capacités de synthèse.

- Maîtriser les techniques de l'oral et de la communication.

Compétences pré-professionnelles :

- Acquérir les techniques de préparation des concours.

- Maîtriser les missions des fonctionnaires territoriaux et nationaux : collecte, conservation, gestion et valorisation des collections.

- Organiser et classer des ensembles documentaires et des données.

- Rédiger un mémoire de recherche, des dossiers de synthèse, des rapports de stage.

- S'insérer dans un milieu professionnel internationalisé, développer des compétences interculturelles.

- Communiquer en français, en anglais et éventuellement dans une autre langue : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public.

Compétences personnelles :

- Esprit d'analyse et de synthèse.

- Rigueur.

- Autonomie, organisation du travail personnel.

- Gestion du temps.

- Capacité à travailler en groupe.

- Curiosité intellectuelle.

Programme

ORGANISATION

es enseignements communs aux deux parcours, recherche et professionnel, assurent la cohérence de la formation.

* **Des enseignements spécifiques : séminaires spécialisés sur** le patrimoine naturel, scientifique, technique et industriel et **cours de préparation aux concours**.
* des **séminaires** sur les enjeux et les techniques de la numérisation, sur le fonctionnement des musées, la culture territoriale, les médias et la médiation du patrimoine, la culture scientifique, technique et industrielle, la muséologie.
* **Des concours blancs et oraux** sont organisés pour préparer les étudiants aux épreuves écrites et orales pour **les 2 options, « Histoire des techniques et patrimoine industriel » et « Patrimoine et sciences de la nature »** avec corrections personnalisées (commentaire de documents, épreuve de spécialité professionnelle, entretien avec le jury).
* Des **déplacements pédagogiques**: 6 visites de sites (dont 2 journées complètes) et entretiens avec des professionnels du patrimoine permettent de consolider les connaissances.
* **Une alternance ou stage en « entreprise ou musée ou organisme publique »** pour acquérir des savoir-faire et des connaissances approfondies sur les missions des conservateurs et attachés de conservation du patrimoine.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 02 octobre 2024

Université Paris Cité

Les cours sont assurés par une équipe pédagogique composée d'universitaires et de professionnels des collectivités territoriales et de l'Etat.

TUTORAT

Chaque étudiant.e est accompagné.e dans son parcours par un enseignant.e chercheur.se membre de l'équipe pédagogique.

L'étudiant.e en contrat d'apprentissage se verra également attribué.e dans sa structure d'accueil un maître d'apprentissage. C'est lui qui aura la charge de l'accompagner dans l'apprentissage des techniques et savoir-faire en vigueur dans son métier. Il devra aussi évaluer sa progression et ses performances professionnelles.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Contrat d'apprentissage d'un an ou Stage 4 à 5 mois

Stages et projets tutorés :
La formation en M2 est ouverte en apprentissage. Elle offre la possibilité de vivre une alternance dans une entreprise ou une structure publique ou associative dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. C'est une opportunité pour acquérir une qualification professionnelle d'un an à la sortie de son année d'études.
L'étudiant.e signe un contrat de travail dit « contrat d'apprentissage ou de professionnalisation » d'une durée d'un an avec sa structure d'accueil. Il ou elle devient salarié.e et reçoit une rémunération, pourcentage du SMIC ou minimum conventionnel applicable dans l'entreprise, en fonction de son âge et de son année d'étude.
Tout au long de la formation l'étudiant.e va alterner entre période de formation et période de travail.
L'étudiant.e inscrit.e en formation initiale doit effectuer un stage obligatoire de 4 à 5 mois.

Ce stage peut se dérouler sur une période longue dès le mois de mars soit en suivant dès le début de la formation le rythme de l'alternance. Ce stage ne pourra pas dépasser les 924 heures imposées par la loi.

Admission

Master 1 Histoire, SHS, Sciences Exactes, Sciences Appliquées.

PRÉ-REQUIS

* M1 en sciences humaines et sociales (Histoire, Géographie, Aménagement, Sociologie, Droit, Sciences politiques, Sciences économiques, Gestion….).
* ou diplôme de fin d'études d'Institut d'Etudes Politiques ou de l'École du Louvre (à la condition d'avoir accompli 4 années dans l'enseignement supérieur.
* ou diplôme de M1, d'ingénieur ou équivalent en sciences (Paléontologie, Sciences physiques, Sciences de la Terre, Sciences du vivant etc.).

Droits de scolarité :
Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations **ici**.

Formation initiale - droits nationaux + CVEC.

Formation en apprentissage - exonération droits nationaux, paiement de la CVEC.

Formation professionnelle continue- droits nationaux et exonération de la CVEC

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 02 octobre 2024

Contrat de professionnalisation : exonération des droits nationaux et de la CVEC

Frais de formation :
Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Date de début de candidature : 15 mars 2024

Date de fin de candidature : 20 juin 2024

Date de début de la formation : 9 sept. 2024

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Doctorat si l'étudiant possède déjà un master recherche.

Institut national du patrimoine (sous condition, d'entrée par voie de concours).

PASSERELLE

Réorientations en master professionnel archives, documentation, MEEF

TAUX DE RÉUSSITE

75%

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Secteur d'activités

* Musées
* Ministère de la culture (Direction des patrimoines)
* Collectivités territoriales, grands bailleurs sociaux
* Recherche, management de la recherche

Emplois exercés :

* Conservateur du patrimoine
* Attaché de conservation
* Assistant.e de conservation
* Chargé.e/Responsable de collections muséales
* Médiateur en patrimoine
* Documentaliste, archiviste/Responsable de service de documentation ou des archives

Contacts

Responsable du Master 2
Liliane Hilaire-Perez
liliane.perez@wanadoo.fr

Gestionnaire de Scolarité - Master 2
Gilles Pidard
0157277171
gilles.pidard@univ-paris-diderot.fr

Responsable Formation continue
Gisèle Pagano
01 57 27 58 98
gisele.pagano@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
UFR Géographie, Histoire, Économie et Société

Etablissements co-accrédités

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 02 octobre 2024

- Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine

Niveau d'études visé
BAC +5 (niveau 7)

Public(s) cible(s)
- Apprenti - Alternant
- Demandeur d'emploi
- Étudiant
- Responsable entreprise
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation
- Formation continue
- Formation initiale
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience
Oui

Formation à distance
Non

Langue(s) des enseignements
- Français

Capacité d'accueil
10 étudiant.e.s.

Lieu de formation
Campus des Grands Moulins

Code(s) Dokelio
- AF_103925 / SE_517129 (M2)

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 02 octobre 2024